



Le Saint-Siège

VOYAGE APOSTOLIQUE
EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE,
AU MEXIQUE ET AUX BAHAMAS
(25 JANVIER - 1^{er} FÉVRIER 1979)

MESSE

HOMÉLIE DU PAPE JEAN-PAUL II *Cathédrale d'Oaxaca, Mexique*

Lundi 29 janvier 1979

Très chers frères, très chères sœurs,

Cette cérémonie au cours de laquelle, avec une immense joie, je vais conférer des ministères sacrés à des descendants des populations anciennes de cette terre d'Amérique, confirme la vérité de ce qu'une haute personnalité de votre pays a dit à mon vénéré prédécesseur Paul VI : depuis le commencement de l'histoire des nations américaines, ce fut surtout l'Église qui a protégé les plus humbles avec leurs valeurs et leur dignité de personnes humaines.

Cette vérité reçoit une nouvelle confirmation aujourd'hui où l'Évêque de Rome, le Pasteur de l'Église universelle, va appeler certains d'entre eux à collaborer avec leurs propres pasteurs au service de la communauté ecclésiale, pour son plus grand développement et sa plus grande vitalité (cf. *Evangelii nuntiandi*, 73).

1. On sait que ces ministères ne transforment pas ces laïcs en clercs : ceux qui les reçoivent restent laïcs, ils n'abandonnent pas l'état dans lequel ils vivaient lorsqu'ils ont été appelés (cf. 1 *Co* 7, 20). Lorsqu'ils coopèrent avec les ministres sacrés comme suppléants ou aides, ces laïcs sont surtout des collaborateurs de Dieu (cf. 1 *Co* 3, 9), qui se sert aussi d'eux pour que se réalise sa volonté de sauver tous les hommes (cf. 1 *Tm* 2, 4).

Et même, précisément parce qu'ils s'engagent délibérément dans cette volonté de salut — au point que cet engagement est pour eux la raison ultime de leur présence dans le monde (cf. saint

Jean Chrysostome, *In Act. Ap.*, 20, 4) — ces laïcs doivent être considérés comme les archétypes de la participation de tous les fidèles à la mission salvifique de l'Église.

2. En réalité tous les fidèles, en vertu de leur baptême et du sacrement de la confirmation, doivent professer publiquement la foi qu'ils ont reçue de Dieu par l'Église. Ils doivent la répandre et la défendre comme de vrais témoins du Christ (cf. *Lumen gentium*, 11). Ce qui veut dire qu'ils sont appelés à l'évangélisation qui est un devoir fondamental de tous les membres du Peuple de Dieu (cf. *Ad gentes*, 35), qu'ils aient ou non des fonctions particulières liées plus intimement aux fonctions des pasteurs (*Apostolicam actuositatem*, 24).

À ce propos, permettez que le Successeur de Pierre adresse un appel fervent à tous et chacun pour qu'ils assimilent et mettent en pratique les enseignements et les orientations du Ile Concile du Vatican, qui a consacré aux laïcs le chapitre IV de la Constitution dogmatique *Lumen gentium* et le décret *Apostolicam actuositatem*.

Je désire de plus, en souvenir de mon passage parmi vous, en pensant également aux fidèles du monde entier, parler brièvement de ce qui est particulier à la coopération des laïcs à l'unique apostolat, de ses expressions individuelles ou collectives et de sa caractéristique déterminante. Pour cela, je vais m'inspirer de la prière au Christ que nous lisons à laudes le lundi de la IVe semaine du temps liturgique ordinaire : « Toi qui agis avec le Père dans l'histoire de l'humanité, viens rénover les hommes et les choses par la force de ton Esprit. »

En effet, les laïcs, qui, par vocation divine, participent à toute la réalité du monde, en y insérant leur foi devenue réalité dans leur vie publique et privée (cf. *Jc* 2, 17), sont les protagonistes les plus immédiats de la rénovation des hommes et des choses. Par leur présence active de croyants, ils travaillent à la consécration progressive du monde à Dieu (cf. *Lumen gentium*, 34). Cette présence se relie à toute l'économie de la religion chrétienne, laquelle est certes une doctrine, mais surtout un événement : l'événement de l'Incarnation de Jésus, l'Homme Dieu qui a récapitulé en lui l'univers (cf. *Ep* 1, 10) ; elle correspond à l'exemple du Christ qui a aussi fait du contact physique un moyen pour communiquer son pouvoir de restaurer toutes choses (cf. *Mc* 1, 41, 7, 33 ; *Mt* 9, 29 et s. ; 20, 34 ; *Lc* 7, 14 et 8, 54) ; elle est inhérente au caractère sacramental de l'Église, laquelle, devenue signe et instrument de l'union des hommes avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain (cf. *Lumen gentium*, 1) a été appelée par Dieu à être en communion permanente avec le monde pour y être le levain qui transforme tout du dedans (cf. *Mt* 13, 33).

L'apostolat des laïcs ainsi entendu et appliqué donne tout leur sens à toutes les manifestations de l'histoire humaine, en respectant leur autonomie et en favorisant le progrès exigé par la nature propre de chacune d'elles. En même temps, il nous donne la clef pour interpréter pleinement le sens de l'histoire, étant donné que toutes les réalités temporelles, comme les événements qui les manifestent, trouvent leur sens le plus profond dans la dimension spirituelle qui établit la relation entre le présent et l'avenir (cf. *He* 13, 14). Méconnaître ou mutiler cette dimension c'est en fait

attenter contre l'essence même de l'homme.

3. En quittant cette terre, je garde de vous cet heureux souvenir que vous êtes venus à ma rencontre avec des âmes généreuses qui dorénavant offriront leur vie pour l'extension du royaume de Dieu. Et en même temps je suis sûr que, comme des arbres plantés sur le bord de l'eau, vous donnerez en son temps des fruits abondants (cf. *Ps* 1, 3) pour affermir l'Évangile.

Courage ! Soyez le levain dans la masse (*Mt* 13, 33), faites l'Église ! Que votre témoignage suscite partout d'autres hérauts du salut : « qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent la Bonne Nouvelle » (*Rm* 10, 15) ! Rendons grâce à Dieu « qui a commencé en vous une œuvre excellente et en poursuivra l'achèvement jusqu'au jour de Jésus Christ » (*Ph* 1, 6).

© Copyright 1979 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana